

## LES DOSSIERS DE L'ASFE

### HISTOIRES ET CÉLÉBRATIONS DU 14 JUILLET



Le 14 Juillet porte en lui la mémoire de tout un peuple. La mémoire du sang et des larmes, certes, mais aussi celle des cris de joie, de la liberté et du sentiment d'appartenance à la Nation.

Cela fait 136 ans, sous trois Républiques différentes, que le 14 Juillet rassemble les Français en France et à l'étranger autour des symboles de la République et de valeurs partagées.

Pour notre désormais traditionnel dossier du 14 Juillet, nous avons décidé cette année de revenir en détail sur les deux journées symboliques des 14 juillet 1789 et 1790, dont la complémentarité a permis au législateur républicain de 1880 de donner au peuple français sa fête nationale, et sur les rituels que cette célébration a connu par le passé et connaît aujourd'hui.

“

*Qu'il est joyeux aujourd'hui  
Le chêne aux rameaux sans nombre,  
Mystérieux point d'appui  
De toute la forêt sombre !*

*Comme quand nous triomphons,  
Il frémit, l'arbre civique ;  
Il répand à plis profonds  
Sa grande ombre magnifique.*

*D'où lui vient cette gaieté ?  
D'où vient qu'il vibre et se dresse,  
Et semble faire à l'été  
Une plus fière caresse ?*

*C'est le quatorze juillet.  
À pareil jour, sur la terre  
La liberté s'éveillait  
Et riait dans le tonnerre.*

*Peuple, à pareil jour râlait  
Le passé, ce noir pirate ;  
Paris prenait au collet  
La Bastille scélérate.*

*À pareil jour, un décret  
Chassait la nuit de la France,  
Et l'infini s'éclairait  
Du côté de l'espérance.* ”

Victor Hugo, Célébration du 14 juillet dans la forêt, extrait

« Le 14 Juillet, c'est la Révolution tout entière »

Henri Martin, rapporteur au Sénat du projet de loi ayant pour objet l'établissement d'une fête nationale, 29 juin 1880

#### Le saviez-vous ?

C'est à la Section photographique de l'armée (S.P.A.), créée au printemps 1915, que l'on doit les premières photos officielles des célébrations du 14 Juillet. Après l'armistice et avec la démobilisation, la dissolution de la Section photographique et cinématographique de l'armée (qui ont fusionné en 1917) intervient par arrêté le 10 septembre 1919. Celle-ci explique l'absence d'image militaire relative au défilé du 14 Juillet dans les années qui suivent.

## LE 14 JUILLET 1789

A l'instar de Léon Gambetta, pour beaucoup de Français, les événements du 14 juillet 1789 marquent le tournant crucial de la Révolution française. A ce titre d'ailleurs, dans son discours prononcé à la Ferte-sous-Jouarre, le 14 juillet 1872, celui-ci déclarait : « [...] les journées les plus décisives de la Révolution française sont contenues, sont impliquées dans ce premier fait qui les enveloppe : le 14 juillet 1789. Et voilà pourquoi aussi c'est la vraie date révolutionnaire, celle qui fait tressaillir la France ! On comprend que ce jour là notre Nouveau Testament nous a été donné et que tout doit en découler. »

On comprend dès lors que cette date, plus connue sous le nom de « prise de la Bastille » est considérée comme étant l'élément fondateur de la construction de la République, expression même de la volonté d'un peuple de s'émanciper du pouvoir monarchiste. Il convient cependant de s'attarder quelques instants sur les 12 et 13 juillet 1789, qui ont joué un rôle de détonateur pour les événements du 14.

Les jours précédents, la rumeur du renvoi de Jacques Necker, alors ministre d'Etat bénéficiant d'une bonne opinion publique, traversa Paris. Le peuple parisien, en révolte déjà depuis plusieurs jours, s'inquiéta d'une possible volonté du roi de réaffirmer son autorité, d'autant plus qu'aux portes de la capitale s'amassaient de nombreuses troupes. C'est alors que Camille Desmoulins, jeune journaliste et avocat, harangua la foule pour l'inciter à se défendre. De cet élan populaire naquit, le 13 juillet, une « milice bourgeoise », habillée de la cocarde aux couleurs de Paris, sous les ordres du prévôt des marchands de Paris, Jacques de Flesselles.

Plus de 50 000 piques furent forgées et une délégation se rendit aux Invalides pour réclamer au gouverneur les armes qui y étaient entreposées. Suite au refus du gouverneur de procéder à la remise des armes, ce n'est que le 14 juillet que la foule s'y rendit. Face aux dizaines de milliers de parisiens, les régiments d'infanterie et d'artillerie présents sur l'esplanade du Champs-de-Mars sous le commandement de Pierre-Victor de Besenval, décidèrent à l'unanimité de ne pas les arrêter. C'est ainsi qu'ils s'emparèrent de plus de 40 000 fusils à poudre noire, de 12 pièces de canon et d'un mortier. Il ne leur manquait à présent plus que les munitions, stockées selon les bruits au château de la Bastille.



*Pillage des armes aux Invalides, le matin du 14 juillet 1789, par Jean-Baptiste LALLEMAND, fin du XVIII<sup>e</sup>*

Après plusieurs tentatives de négociation avec le gouverneur de la Bastille, René-Bernard Jordan de Launay, qui se sont toutes soldées par un échec, ce n'est que sous la menace de cinq canons provenant des Invalides, mis en batterie contre les portes et le pont-levis du château, que Launay décida de capituler. Les émeutiers envahirent la Bastille et s'emparèrent des munitions. Les quelques prisonniers présents dans ce qui n'était déjà plus que l'ombre d'une prison, furent libérés. Par la suite la forteresse fut détruite et plusieurs pierres firent l'objet d'un fructueux commerce. Lafayette, homme de l'indépendance américaine, offrit même une clé de celle-ci à Georges Washington.



*Jean-Pierre Houël (1735-1813), La Bastille dans les premiers jours de sa démolition, aquarelle réalisée en 1789*

Plus d'une centaine de Parisiens ont été tués durant cette journée et les premières têtes furent tranchées puis promenées dans Paris au bout des piques.

Louis XVI jusqu'ici inerte, ordonna le retrait des troupes de Paris. Mais ce n'est que le lendemain matin, lorsqu'il apprit les événements qu'il qualifia de révolte, que le duc de La Rochefoucauld-Liancourt lui répliqua cette phrase célèbre : « Non Sire, c'est une révolution. » Le couperet ne tardera pas à s'abattre sur la monarchie française.

## LE 14 JUILLET 1790 : LA NATION UNIE LORS DE LA FÊTE DE LA FÉDÉRATION

## CONTEXTE HISTORIQUE

En 1790, l'Assemblée constituante (la première Assemblée nationale suite à la Révolution, qui comptait environ 1200 députés) décide d'organiser une grande fête pour la commémoration de la prise de la Bastille du 14 juillet 1789. L'objectif est de réconcilier et unifier les Français, mais aussi de solidifier la sécurité du pays.

En effet, il est décidé que l'acteur central de la fête serait la garde nationale. Dès le 15 juillet 1789, une garde parisienne avait été créée pour mettre fin à la situation insurrectionnelle créée par la prise de la Bastille et assurer la protection des Parisiens, tout en conservant contre les troupes royales les forces d'une armée civique. Spontanément, des milices de citoyens avaient été créées dans des villes de province sur le modèle de la garde nationale parisienne. Puis, par souci d'organisation, ces milices devenues gardes nationales se sont regroupées dans le cadre de fédérations locales à travers tout le pays. Elles organisaient parfois des fêtes, comme à Lyon le 30 mai 1790, où plus de 50 000 personnes étaient présentes.

Le commandant de la garde nationale parisienne, La Fayette, incita donc à organiser pour ce 14 juillet une fête célébrant ces fédérations, et pour mieux contrôler les éléments armés susceptibles de déclencher des émeutes, à Paris comme en province, il décida de réunir en un serment commun les gardes nationaux, désignés par une élection, et les troupes de ligne, représentées par les soldats les plus anciens. Ils furent alors réunis dans une grande « Fédération des troupes de lignes et des gardes nationales », qui donnera son nom à la fête du 14 juillet 1790 célébrée à Paris, sur le Champ-de-Mars.

## L'AMÉNAGEMENT DU CHAMP-DE-MARS

Au début du mois de juillet 1790, 1200 ouvriers commencèrent les travaux sur le Champ-de-Mars, l'objectif étant de le transformer en un vaste cirque capable d'accueillir au moins 100 000 spectateurs, au milieu duquel serait élevé l'autel de la Patrie, symbole du civisme et de la Nation.

Les Parisiens furent invités à participer aux travaux, ce qu'ils firent en masse, et même Louis XVI vint donner un coup de pioche symbolique. La Fayette y travailla en chemise, comme un vrai ouvrier.

Moment fantasmé de l'histoire française, les travaux auraient donc réunis dans un même lieu et pour un même objectif, ouvriers, bourgeois, nobles, membres du clergé, citoyens, soldats, et même le Roi, alors « réconcilié » avec la Révolution.



"La Fête de la Fédération" par Charles Thévenin, 18e siècle

## LE DÉROULEMENT DE LA FÊTE

En plus des 50 000 fédérés venant de toutes les provinces et regroupés par département, 100 000 fédérés parisiens auraient défilé ce 14 juillet, devant plus de 200 000 spectateurs enthousiastes venus malgré la pluie.

Le Roi fut placé sous un chapiteau adossé à l'École militaire, avec face à lui un arc de triomphe pour fermer le Champ-de-Mars. La messe fut célébrée par Talleyrand, ancien évêque qui avait quitté le clergé pendant la Révolution pour mener une vie laïque, accompagné de 300 prêtres. Sur un cheval blanc, La Fayette prononça le serment de la Fédération : fidélité à la Nation, à la loi et au Roi, engagement à maintenir la Constitution acceptée par le Roi et protection de la sûreté des personnes. Le président de l'Assemblée constituante, Charles de Bonnav, prêta serment pour l'ensemble des députés et de leurs électeurs. Enfin, Louis XVI lui-même intervint comme chef de l'exécutif pour prêter serment à la Constitution et s'engager à appliquer et respecter la loi. Pour clôturer la fête, un *Te Deum*, hymne latin chrétien, fut entonné par les participants.

## L'HÉRITAGE DE LA FÊTE DE LA FÉDÉRATION

Malheureusement, l'enthousiasme de la première Fête de la Fédération disparut lors de la suivante, en 1791. L'Assemblée constituante ne s'y associa même pas, contrariée notamment par la fuite manquée des 20 et 21 juin 1791 de Louis XVI et ses proches, qui tentèrent de rejoindre le bastion royaliste de Montmédy à partir duquel le Roi espérait lancer une contre-révolution.

Les célébrations du XIX<sup>e</sup> siècle épouseront les enjeux et caractères des différents régimes politiques : fête de l'Empereur sous Napoléon, fête du Roi sous la Restauration. Il faudra attendre 1880 pour que la date du 14 juillet soit remise à l'honneur (voir fiche suivante).

Cependant, la Fête de la Fédération a institué le serment civique, inaugurant une longue série de serments républicains. De plus, elle restera l'une des célébrations les plus gigantesques et marquantes de l'histoire de France. Le site de l'Élysée indique ainsi que « par le 14 juillet 1789, la Révolution crée l'évènement, par le 14 juillet 1790, elle crée l'expérience festive ».



« La Fête de la Fédération » par Charles Monnet, peintre du Roi, 1790

## LE 14 JUILLET : UN CHOIX LONGUEMENT DÉBATTU

## CONTEXTE HISTORIQUE

Si la III<sup>e</sup> République remonte officiellement à 1870, ce n'est qu'à la fin de sa première décennie d'existence que les monarchistes « perdent les institutions » au profit des républicains, qui sont alors majoritaires à la Chambre des Députés comme au Sénat.

Ils vont s'attacher à ancrer la République dans les mœurs et les traditions françaises par un certain nombre de symboles et la mise en place d'un ensemble de rituels et de pratiques collectives : transfert du siège des pouvoirs publics de Versailles (1871) à Paris (1879), amnistie accordée aux condamnés de la Commune (10 juillet 1880), adoption de *La Marseillaise* comme hymne national (1879 – bien qu'en réalité, elle l'est depuis 1795, le décret l'ayant institué n'ayant jamais été abrogé par la suite), et enfin, institution d'une fête nationale !

## LE CHOIX DE LA DATE : UN VÉRITABLE DILEMME !

Cette fête collective est pensée afin de réunir la Nation toute entière en une commémoration commune, mais il faut choisir une date qui ne crée pas de dissensions au sein de ce corps républicain auquel tous entendent appartenir. De plus, les députés estiment que le peuple doit avoir eu, dans l'événement choisi, une place centrale. Il doit avoir joué un rôle majeur, dans une démarche d'émancipation, d'affirmation de sa souveraineté à la recherche de sa liberté, sans que la violence, notamment la violence gratuite, n'ait été présente ou du moins déterminante.

Entre 1789 et 1880, les dates possibles sont nombreuses, mais aucune ne fait consensus.

- La révolution de Juillet (du 27 au 29 juillet 1830) n'a pas permis le rétablissement de la république et le régime qui s'en suit, connu comme la monarchie de Juillet, repose sur le suffrage censitaire. Si le peuple a bien eu une place centrale dans l'événement, celui-ci n'a pas mené à son émancipation, ni à l'affirmation de sa souveraineté.
- La révolution de 1848, qui signe la fin de la monarchie de Juillet, est également envisagée, et plus précisément la date du 24 février. Ce jour-là, Louis-Philippe abdique (en faveur de son petit-fils), les révolutionnaires envahissent le Palais Bourbon et un gouvernement provisoire républicain est établi : la Deuxième République française vient de naître. Malheureusement, elle sera de courte durée, Louis Napoléon Bonaparte, élu président de la République en 1848, réalisant un coup d'état trois ans plus tard qui verra naître le Second Empire.
- Le 4 septembre 1870, date de la proclamation de la III<sup>e</sup> République par Léon Gambetta sur le balcon de l'Hôtel de Ville n'est pas non plus retenue. Cette République est une République vaincue, née de la défaite de Sedan et de la capitulation de Napoléon III, dans les premiers jours de septembre, avec l'enjeu de la poursuite de la guerre contre la Prusse et les Etats allemands coalisés. Elle passe assez rapidement entre les mains des conservateurs, hostiles au régime. En 1880, alors qu'ils viennent tout juste de reprendre le dessus dans l'ensemble des institutions, les Républicains ne trouvent aucune date de ce nouveau régime qui convienne.

Il semble alors que seule la Révolution française puisse fournir à la Nation ce repère qui sera célébré tous les ans. Mais le choix n'est pas évident, toutes les dates proposées faisant débat, y compris la date du 26 août 1789 qui correspond à l'adoption des derniers articles de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, et qui, elle non plus, ne parvient pas à remporter la majorité des suffrages.

## LE 14 JUILLET : LA DOUBLE RÉFÉRENCE À 1789 ET 1790

Lorsque la date du 14 juillet est évoquée, après élimination des autres dates, des voix s'élèvent immédiatement pour protester contre le choix d'une journée jugée trop sanglante. Mais au 14 juillet 1789 succède un 14 juillet 1790. La fête de la Fédération atténue le caractère violent de la prise de la Bastille au profit d'une célébration modérée non de l'événement mais de la Nation fédérée, unie en une même fête, associant l'ensemble des parties pour un projet commun.

Ce n'est qu'au terme d'un long débat qu'un consensus est trouvé. Le choix d'une date à double acception reçoit les suffrages des républicains modérés, voire de certains orléanistes pour lesquels 1790 est un moindre mal. On se rend compte, à la lecture du compte-rendu du débat qui s'est tenu au Sénat le 29 juin 1880, de l'importance de cette double référence :

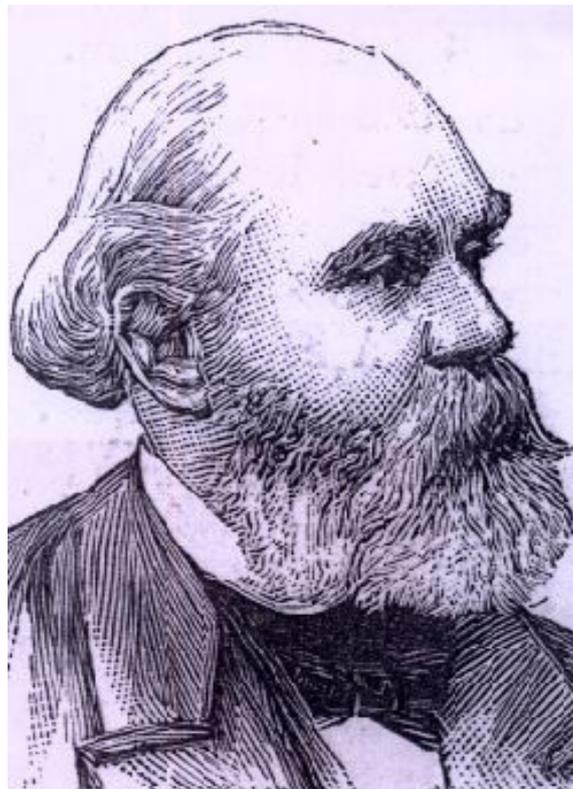
*« [...] Il y a eu ensuite, au 14 juillet, il y a eu du sang versé, quelques actes déplorables ; mais, hélas ! dans tous les grands événements de l'histoire, les progrès ont été jusqu'ici achetés par bien des douleurs, par bien du sang. Espérons qu'il n'en sera plus ainsi dans l'avenir. [...]*

*N'oubliez pas qu'après la journée du 14 juillet 1789 il y a eu la journée du 14 juillet 1790. Cette journée-là, vous ne lui reprocherez pas d'avoir versé une goutte de sang, d'avoir jeté la division à un degré quelconque dans le pays. Elle a été la consécration de l'unité de la France. [...]*

*Si quelques-uns d'entre vous ont des scrupules contre le premier 14 juillet, ils n'en ont certainement pas quant au second. Quelles que soient les divergences qui nous séparent, si profondes qu'elles puissent être, il y a quelque chose qui plane au-dessus d'elles, c'est la grande image de l'unité nationale, que nous voulons tous, pour laquelle nous nous lèverions tous, prêts à mourir, si c'était nécessaire. »*

Extrait du discours de Henri Martin au Sénat, le 29 juin 1880

Les députés (le 8 juin) puis les sénateurs (le 29 juin) adoptent la loi proposée par Benjamin Raspail, député de la Seine, ainsi rédigée : « *Article unique. - La République adopte le 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle* ». Elle est promulguée le 6 juillet 1880.



*Benjamin Raspail, député de la Seine, dépositaire de la proposition de loi faisant du 14 Juillet la fête nationale*

## LES RITUELS DU 14 JUILLET



*La Revue du 14 juillet 1909 à Longchamp*

La troisième République institutionnalisa les célébrations du 14 Juillet après la signature du décret en 1880 et lui donna la forme que l'on connaît encore aujourd'hui. La journée est organisée en deux moments distincts :

- La matinée est réservée à des cérémonies militaires avec le traditionnel défilé.
- L'après-midi et la soirée sont consacrées à la fête populaire avec des bals, des feux d'artifice, voire des défilés d'associations diverses.

## LE DEFILÉ MILITAIRE

Le premier défilé militaire eu lieu le 14 juillet 1880 sur l'hippodrome de Longchamp. Jules Grévy, Président de la République, remit les nouveaux drapeaux et étendards de la République aux régiments ; s'en suivit un défilé en grande pompe. Il s'agissait alors de montrer au monde que l'armée française était de nouveau forte et vaillante, dix ans après la défaite de Napoléon III contre la Prusse à Sedan en 1870.

Depuis l'armée française, défile chaque année dans la capitale.

- Le choix du lieu

De 1880 à 1924, sauf pendant les années de guerre, le défilé s'est déroulé à l'hippodrome de Longchamp. L'événement se nommait alors la « Revue de Longchamp ». Les présidents du Conseil des ministres, de la Chambre et du Sénat étaient présents chaque année à l'événement.

Exceptionnellement en 1919, il eut lieu pour la première fois sur les Champs-Élysées. Cette année-là, la fête nationale fut organisée en « fête de la Victoire » avec un défilé d'une ampleur exceptionnelle qui parcourut l'avenue de la Grande Armée, la place de l'Étoile, les Champs-Élysées, la place de la Concorde, puis les Grands boulevards, jusqu'à la place de la République. Les maréchaux vainqueurs, Joffre, Foch et Pétain ouvrir le cortège avec 1000 grands blessés, suivis par les armées alliées qui défilèrent par ordre alphabétique, l'armée française clôturant le défilé.

Après 1924, le défilé fut délocalisé plusieurs fois et eut lieu à différents endroits de la capitale : Esplanade des Invalides, Place de la Bastille, Grands boulevards, Cour de Vincennes, etc. C'est François Mitterrand qui instaure définitivement la tradition des Champs-Élysées en 1981.

- La participation d'armées étrangères

En 1916, en pleine guerre, le défilé est modeste mais pour la première fois des troupes étrangères (belges, russes et britanniques) sont présentes, exprimant ainsi la solidarité interalliée.

Depuis, le défilé s'est régulièrement ouvert aux armées étrangères :

- En 1994, les soldats de l'Eurocorps étaient présents.
- En 2004, des régiments de l'armée britannique, dont la patrouille aérienne de la Royal Air Force, ont été invités pour défiler à l'occasion du centenaire de l'Entente cordiale.
- En 2005, deux unités brésiliennes participent aux cérémonies à l'occasion de l'année du Brésil en France.
- En 2007, pour la commémoration des 50 ans de la signature du Traité de Rome, un détachement de chacun des 27 Etats membres de l'UE participe à l'événement.
- En 2015, l'armée mexicaine est invitée à participer au défilé.

En 2016, les pays à l'honneur sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande en hommage à leur participation à la bataille de la Somme en 1916.

## LES CHIFFRES DU DÉFILÉ 2016 :



**3239 HOMMES ET FEMMES À PIED, 241 À CHEVAL, 212 VÉHICULES  
55 AVIONS ET 30 HÉLICOPTÈRES**



**CHIENS SPÉCIALISÉS DANS LA RECHERCHE D'EXPLOSIFS  
ARMEMENTS OU STUPÉFIANTS**



**VITESSE DE 115 PAS/MINUTE POUR LES TROUPES À PIED  
88 PAS/MINUTE POUR LA LÉGION ÉTRANGÈRE, 240M/MIN  
POUR LES TROUPES MOTORISÉS**



**140 SOLDATS AUSTRALIENS ET 85 NÉO-ZÉLANDAIS**

## LES INTERVENTIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République est présent pour le défilé militaire et d'autres traditions ont été mises en place au fur et à mesure.

- La garden-party

Tradition républicaine, la garden-party de l'Élysée est organisée chaque 14 Juillet, après le défilé militaire. A l'origine, le président de la République recevait ses hôtes en privé, mais Valéry Giscard d'Estaing innova en 1978 en invitant les citoyens à participer également à cet événement. En 2010, pour des raisons de restrictions budgétaires, Nicolas Sarkozy supprime la tradition de la garden-party qui avait coûté 732 000€ en 2009.

- L'allocution du président de la République

En 1978, Valéry Giscard d'Estaing a instauré ce qui devint une tradition. Depuis, tous les ans, le président prend la parole pour s'expliquer sur sa politique ou réagir sur l'actualité. Nicolas Sarkozy a renoncé à cette interview durant son quinquennat mais François Hollande a renoué avec la tradition depuis 2012.



Affiche de la mairie de Paris pour le 14 Juillet

## FEUX D'ARTIFICE ET BALS POPULAIRES

### • Feux d'artifice

Très ancienne, la tradition du feu d'artifice est l'un des rares symboles de la monarchie que le peuple a souhaité conserver. Ils étaient à l'origine organisés par Louis XIV pour divertir la Cour, notamment à Versailles. Au XIXème siècle, le feu d'artifice s'est modernisé grâce à plusieurs artificiers dans la maison Ruggieri.

D'un coût élevé, les feux d'artifice sont des mises en scène très appréciées du public. De fait, beaucoup de communes n'ont pas forcément les moyens d'en organiser, d'autres choisissent de faire leur feu d'artifice le 13 juillet si un feu d'artifice plus grand est organisé le 14 juillet dans une ville voisine, ce qui est le cas de la plupart des communes autour de Paris.

### • Bals populaires et bals des pompiers

Depuis 1880, un bal populaire se tient dans la plupart des villes de France pour célébrer la fête nationale.

La tradition du bal des pompiers est apparue assez tardivement, et ce n'est que dans les années 1950 que ces bals sont devenus réellement une tradition pour le 14 Juillet. A cette époque, le pompier est un personnage important ; il représente l'armée au service du peuple, c'est donc naturellement qu'il a toujours été associé aux festivités du 14 Juillet.

Le premier a eu lieu l'année 1937 de manière tout à fait spontanée. Alors que les pompiers du centre de secours de Montmartre rentraient à pied du défilé militaire, une petite troupe de citoyens se mit à suivre le cortège. Le sergent Cournet décida alors de leur faire découvrir les « coulisses » de la caserne. Le public ayant beaucoup apprécié cette initiative, des animations furent organisées les années suivantes et bientôt, une buvette et des estrades furent mises en place.

Aujourd'hui, la plupart des casernes de pompiers organisent leur propre bal.



Saint Cyriens défilant sur les Champs-Élysées le 14 juillet 2007